

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :

le 15 mars 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 26 mars 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 mars 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2013 A LA CHAMBRE REGIONALE DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE (CRES) DU POITOU-CHARENTES

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER à Christian BREMAUD, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Pilar BAUDIN à Pascal DUFORESTEL, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annie COUTUREAU à Jean-Louis SIMON, Patrick DELAUNAY à Annick DEFAYE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, Aurélien MANSART à Jacques TAPIN, Franck MICHEL à Denis THOMMEROT, Delphine PAGE à Chantal BARRE, Christiane PINEAU à Françoise TALBOT, Alain PIVETEAU à Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU à Gérard ZABATTA

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jean-Luc CLISSON, Jean-Michel TEXIER, Nicole DAVID, Gérard GIBALT, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Christian GRELIER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c28-03-2013-DE
Date de télétransmission : 02/04/2013
Date de réception préfecture : 02/04/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 MARS 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2013 A LA CHAMBRE REGIONALE DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE (CRES) DU POITOU-CHARENTES

Monsieur **Pascal DUFORESTEL**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

VU

La loi n°2000-321 du 12/04/2000 sur les droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Le décret n°2001-495 du 06/01/2001,

La circulaire du Premier ministre n°5193/SG du 16/01/2007 et ses annexes.

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) s'est dotée, en septembre 2011, d'un Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC) arrêtant, pour les cinq ans à venir, un plan d'actions stratégique en ce domaine.

S'appuyant sur un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs territoriaux, ce schéma décline opérationnellement, en lien avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la démarche Agenda 21, impulsée par la CAN, trois enjeux majeurs, à savoir la promotion :

- d'un espace économique performant, visant à mieux structurer l'offre foncière et à renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande en immobilier,
- d'un territoire attractif, soucieux de répondre aux besoins des entreprises et de soutenir les initiatives innovantes,
- d'un tissu diversifié par le soutien apporté à l'animation de filières économiques et à des projets partenariaux.

A ce titre, le développement de la filière de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) constitue une priorité clairement identifiée.

Il s'agit, parmi d'autres dispositions :

- de soutenir les formes entrepreneuriales de l'ESS,
- d'accompagner les acteurs du secteur et de consolider les synergies en ce domaine,
- d'aider à l'émergence de nouveaux projets, en mobilisant les têtes de réseaux et notamment, la CRES du Poitou-Charentes, les Chambres consulaires, l'Union Régionale des SCOP (URSCOP) et les Mutuelles, implantées sur notre territoire.

Afin de répondre à ces objectifs, la CAN a proposé, de créer une « Maison de l'Economie Sociale et Solidaire » (MESS), impliquant la réhabilitation d'un bâtiment existant sur la zone de

Saint-Liguaire
Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c28-03-2013-DE
Date de télétransmission : 02/04/2013
Date de réception préfecture : 02/04/2013

Ce nouvel espace, a vocation à animer une « pépinière » de l'Economie Sociale et Solidaire et à aider au développement d'un « Pôle Territorial de Coopération Economique » (PTCE).

A ce sujet, la CRES du Poitou-Charentes a souhaité, dans le cadre d'un « label » national soutenu, notamment, par le « LABO » de l'Economie Sociale et Solidaire et avec l'appui du Conseil Régional Poitou-Charentes et des collectivités locales, promouvoir la constitution, sur le bassin niortais, de ce « PTCE », apparenté à une forme de « cluster » (ou « pôle de compétitivité ») de l'Economie Sociale et Solidaire, ouvert à l'économie « plurielle ».

Dans ce cadre, la CRES du Poitou-Charentes se propose de poursuivre en tant qu'organisme régional consulaire des missions d'étude aux côtés des services communautaires et que pour ce faire, elle sollicite pour l'année 2013 une subvention d'un montant de 30 000 €.

Au titre de cette mission d'assistance, la CRES :

- aidera à définir le modèle économique de la pépinière, lieu d'hébergement des créateurs de projets,
- proposera les modalités de la "gouvernance" globale du projet visant à faciliter les partenariats entre les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et les autres acteurs territoriaux.

L'ensemble de ces propositions, formalisant, dans le cadre d'une future convention, les liens juridiques et financiers entre la CAN et la structure porteuse de la MESS, sera soumis pour approbation, à l'examen du Conseil de Communauté.

Le texte de la convention annuelle, annexée à la présente délibération, précise les conditions d'octroi de cette subvention.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention annuelle entre la CAN et la Chambre Régionale des Entreprises de l'Economie Sociale (CRES) du Poitou-Charentes,
- Autoriser le versement à la CRES d'une subvention, attribuée en 2013, d'un montant de 30 000 €,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer la convention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Geneviève GAILLARD

Présidente

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c28-03-2013-DE
Date de télétransmission : 02/04/2013
Date de réception préfecture : 02/04/2013